



Règlement Marché fermier-artisanal Vendredi 21 juin 2019

Article 1 : Objet

Dans le cadre de la fête de la musique, la ville de Saint-Saëns organise un marché fermier et artisanal, le vendredi 21 juin 2019 sur la Place Maintenon et dans les rues alentour.

Article 2 : Horaire d'ouverture

L'installation doit s'effectuer à partir de 18 h 30. Le site ouvre au public à partir de 19 h 00. Le déballage s'effectue à minuit.

Article 3 : Produits

L'exposant ne pourra présenter sur son stand que des produits fabriqués artisanalement et des produits de bouche.

Article 4 : Exposants

Le marché fermier-artisanal est accessible aux particuliers et aux professionnels. L'exposant n'a pas l'exclusivité de son produit. L'exposant doit justifier de sa qualité professionnelle (n° de patente, registre des métiers, SIRET, artiste libre). Cette justification est à joindre au bulletin d'inscription.

Article 5 : Présentation du stand

Chaque exposant est chargé de la mise en place de son stand et veille à apporter le matériel nécessaire (tables, tréteaux, parasol, parapluie, rallonge, éclairage...)

Article 6 : Droits de place

L'emplacement du stand est gratuit pour tous les exposants mais une caution de 20 euros est demandée à l'inscription. Seul l'exposant ayant acquitté la caution est officiellement admis à présenter ses produits.

En cas d'annulation par l'exposant, la caution ne sera pas remboursée.

Article 7 : Modalités d'inscription

L'inscription n'est acquise qu'après renvoi du bulletin d'inscription dûment signé, renseigné. La date limite des inscriptions est fixée au mercredi 19 juin 2019.

Article 8 : Mode d'attribution de l'emplacement

Le placement est décidé par l'organisateur en raison de la configuration des lieux.

Article 9 : Assurances

Les exposants doivent être détenteurs d'une attestation de responsabilité civile.

Article 10 : Remballage et nettoyage

Les exposants sont tenus de laisser leur emplacement vide et propre.

Article 11 : La ville de Saint-Saëns décline toute responsabilité en cas de vol. L'exposant s'engage à renoncer à tout recours envers l'organisateur.



Bulletin d'inscription Marché fermier-artisanal Vendredi 21 juin 2019

A retourner – Hôtel de Ville – Place Maintenon - 76680 Saint-Saëns
Ou par mail à l'adresse suivante : accueil.saint.saens@wanadoo.fr

Avant le mercredi 19 juin 2019

Nom / Prénom :

Adresse :

Tél :

Portable :

Adresse e-mail :

Produits proposés :

Je déclare vouloir réserver un emplacement demètres linéaires

Je m'engage à respecter les conditions de participation définies dans le règlement joint à ce bulletin.

Fait à, le

Signature